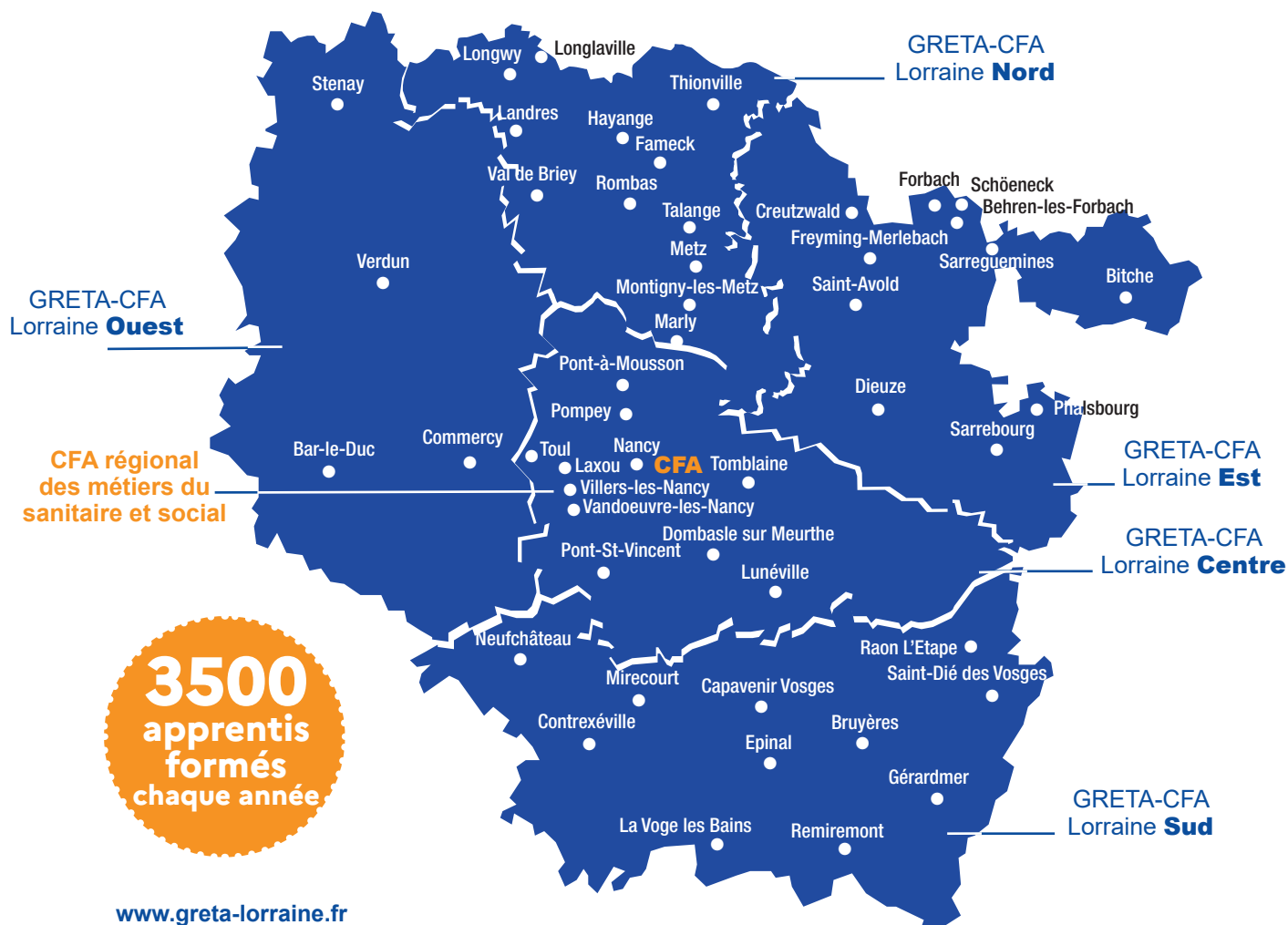


Un groupement d'établissements (GRETA) engagés de longue date sur une pédagogie de l'alternance construite avec les entreprises



APPRENEZ UN MÉTIER PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

avec le réseau GRETA-CFA de Lorraine



GRETA-CFA Lorraine Nord
03 87 76 40 31

GRETA-CFA Lorraine Centre
03 83 30 87 00

GRETA-CFA Lorraine Est
03 87 98 96 00

GRETA-CFA Lorraine Ouest
03 29 76 24 76

GRETA-CFA Lorraine Sud
03 29 62 53 56

**CFA régional des métiers du
sanitaire et social - Nancy**
03 83 55 65 41



Plus de 400 formations accessibles, du CAP au diplôme d'ingénieur*, dans les domaines professionnels suivants :

- ▶ métallurgie
- ▶ automobile
- ▶ électrotechnique, électronique, automatisme
- ▶ informatique
- ▶ bâtiment, travaux publics, fibre optique
- ▶ matériaux de construction, métiers de la pierre
- ▶ chimie, bio-industrie, environnement
- ▶ alimentation
- ▶ métiers de la mode
- ▶ bois et dérivés
- ▶ transports logistiques
- ▶ métiers de la sécurité
- ▶ communication
- ▶ commercialisation et distribution
- ▶ services administratifs et financiers
- ▶ tourisme, hôtellerie et restauration
- ▶ secteurs sanitaire et social, médico-social

* en partenariat avec l'Université de Lorraine

L'APPRENTISSAGE

ou comment apprendre un métier tout en préparant un diplôme

▶ Devenir apprenti(e), c'est

- 1 Bénéficier d'un contrat de travail signé avec une entreprise.
- 2 Profiter du savoir-faire, de l'expérience professionnelle et des compétences de son maître d'apprentissage pour apprendre un métier au sein de l'entreprise.
- 3 Bénéficier d'une formation gratuite et valider un diplôme ou un titre professionnel.
- 4 Enrichir son CV d'une véritable expérience en vue de favoriser son insertion professionnelle ou d'envisager une poursuite d'études.
- 5 Développer son autonomie et faciliter son insertion sociale et citoyenne.

▶ Conditions

Etre âgé de 16 à 29 ans (ou avoir 15 ans à l'issue de la classe de troisième) et trouver une entreprise qui vous recrute sous contrat d'apprentissage.

▶ Modalités

En alternant des phases de formation chez un employeur et des enseignements dans un centre de formation, le contrat vous permet d'enrichir votre CV d'une véritable expérience professionnelle et d'obtenir une validation tout en étant rémunéré.

▶ La rémunération

Vous percevez un salaire en fonction de votre âge et de votre progression dans le cycle de formation.

Durée du contrat	1ère année	2ème année	3ème année
- de 18 ans	27% du SMIC*	39% du SMIC	55% du SMIC
18 à 20 ans	43% du SMIC	51% du SMIC	67% du SMIC
21 à 25 ans	53% du SMIC	61% du SMIC	78% du SMIC
26 ans et +	100% du SMIC		

* % du SMIC brut

▶ Faire les bons choix

En tant que CFA, les GRETA-CFA vous accompagnent, vous orientent sur le choix des diplômes et vous mettent en relation avec des entreprises partenaires.

▶ Quand débiter mon contrat d'apprentissage ?

Il n'est pas nécessaire d'attendre la rentrée scolaire de septembre pour débiter une formation en apprentissage, un contrat peut être signé tout au long de l'année quelque-soit votre projet !



www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance